



Commune de Labrousse
3 PLACE DE LA FONTAINE
15130 LABROUSSE

EXTRAIT D DELIBERATION MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/04/2024
Reçu en préfecture le 02/04/2024
Publié le
ID : 015-211500855-20240328-2024_11-BF

Département

CANTAL

Arrondissement

AURILLAC

Canton

VIC-SUR-CERE

Séance du 28 mars 2024

Délibération : N° 2024-11

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Présent(s) :

Pradal Gérard, Auratus Eric, Baduel Sébastien, Bruel Marcel, Lamouroux Nicolas, Daudé Thierry, Amaral Emmanuelle, Malgouzou Nathalie, Tourlan Anne, Noël Géraud, Ther Benoit, Chassagne Chrystel, Oustry Michel, Puybouffat Delphine

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Ther Benoit

APPROBATION BUDGETS PRIMITIFS 2024 : COMMUNE et du LOTISSEMENT "LES PLACES"

DELIBERATION

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les budgets primitifs article par article préparés en collaboration avec Mme Géraldine TRIGUEL, Conseillère aux décideurs locaux pour l'année 2024.

Le budget primitif de la COMMUNE s'équilibre en recettes et dépenses :

- à la section de FONCTIONNEMENT à la somme de : **612 670 €**

- à la section d'INVESTISSEMENT à la somme de : **687 667 €**

Le budget primitif du LOTISSEMENT s'équilibre en recettes et dépenses :

- à la section de FONCTIONNEMENT à la somme de **17 839.13 €**

- à la section d'INVESTISSEMENT à la somme de **26 711.63 €**

DECISION

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve l'adoption des budgets primitifs 2024 de la COMMUNE et du LOTISSEMENT "LES PLACES"

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 015-211500855-20240328-2024_11-BF

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Émis et rendu exécutoire

le 28 mars 2024

Reçu en Préfecture

le 02 avril 2024

Publié ou notifié

le 02 avril 2024

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 28 mars 2024

Le Maire

Gérard PRADAL

